

## LA CÔTE

# Bassins: un gérant aurait détourné des centaines de milliers de francs

A Bassins, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe le 10 avril dernier, Kurt Hauri, directeur du secrétariat de la commission fédérale des banques (CFB), révélait dans un communiqué à la presse, les agissements délictueux du gérant de la caisse de Crédit Mutuel de Bassins-le Vaud, au-dessus de Nyon. Ce dernier, R. H., s'est mis à la disposition de la police. Il a été inculpé de gestion déloyale et risqué une peine d'emprisonnement

allant de 3 jours à 3 ans. Le montant des malversations qui lui sont reprochées n'est pas encore défini avec précision. Cependant, selon le juge d'instruction cantonal, Roland Châtelain, cette somme se monte à plusieurs centaines de milliers de francs.

Inculpation, enquête... l'affaire suit son cours. Pour l'heure, le gérant indélicat est incarcéré et maintenu à disposition du juge informateur de la Côte qui conduit l'enquête. Selon la Justice vaudoise, les malversations comptables de R. H. datent de 1984 déjà. Il a manipulé des comptes de clients privés ou collectifs dont il avait la responsabilité en tant que gérant de la caisse et par le biais de son entreprise fiduciaire, chargée du contrôle des activités bancaires de l'établissement de Bassin. De plus, l'inculpé a également profité de ses fonctions de boursier communal et de caissier de l'EMS Bellevue, à Begnins. Des responsabilités et des confiances acquises qui lui ont permis de jouer sur quatre tableaux. Néanmoins, le pot aux roses a été découvert au hasard d'un contrôle de l'organe de révision des banques régionales. Dès lors, plainte a été déposée par le conseil d'administration auprès du juge informateur de la côte, à Morges.

Du côté de la commune de Bassins, le syndic Maurice Gruaz précise que, pour l'instant, l'Exécutif ne dispose d'aucune précision sur cette affaire. «Nous ne pouvons donc pas prendre position. Cependant, la commune de Bassins se portera partie civile pour pouvoir participer aux débats et faire valoir, le cas échéant, son droit de plainte», commente le syndic.

A Le Vaud, Charles Beck, président du conseil d'administration du Crédit Mutuel de Bassins-Le Vaud, précise que les guichets sont ouverts et que l'établissement fonctionne normalement. Quant aux clients, petits ou gros épargnants, ils n'ont aucun souci à se faire. Ils ne seront pas lésés, les garanties financières sont assurées, explique M. Beck. «Du côté de la caisse» poursuit-il «nous ne risquons pas grand-chose.



MUSICIENS: à voir à Ballexert (photo g)

## DÉCOUVERTES

# Semaine péruvienne à Genève

**Expositions, folklore, cinéma et musique, l'ensemble des manifestations permettra peut-être de constituer une «vitrine latino-américaine» dans la ville de Calvin**

Cinéma, tables rondes, expositions et musique traditionnelle: voilà le riche menu de la Semaine culturelle péruvienne qui s'ouvre lundi prochain à Genève. La manifestation a été organisée par l'Union latine, qui regroupe, depuis 1983, vingt-quatre Etats de langue romane. Elle devrait permettre, selon ses initiateurs, «de constituer à terme une vitrine permanente de l'Amérique latine en Europe». Ci-dessous, un avant-goût des festivités prévues, suivez le guide!

Quatre expositions seront ouvertes durant toute la Semaine péruvienne, inaugurée lundi 23 avril à 19 h 30, à la Salle Patino. Cette salle abritera une collection d'œuvres d'artistes péruviens, vivant en Europe ou de passage. D'autre part, deux institutions internationales mettront à disposition leurs locaux: Au Palais des Nations, (entrée porte quarante), on pourra découvrir quelques éléments du patrimoine architectural de ce pays andin, ainsi que des photographies. A l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la littérature péruvienne sera à l'honneur, puisque outre l'exposition qui lui sera consacrée, un débat sur le thème s'y tiendra mercredi 25, à 20 h 30: Luis Inigo Madrigal, professeur à l'Université de Genève ainsi que l'écrivain José Rosas Ribeyro, feront partie des intervenants.

Les sectes religieuses à Lima, la médecine inca et sa philosophie, et le patrimoine architectural

du Pérou feront l'objet de conférences. Elles se dérouleront respectivement mercredi 25 à 18 h 30, au Centre œcuménique, jeudi 26 à 20 h 30, dans les locaux de l'Organisation mondiale de la santé et vendredi 27 à 20 h 30, au Palais des Nations. Une grande soirée dédiée à la tradition orale andine terminera cette semaine, lundi 30 avril, à la Salle Patino, à partir de 18 h.

Au nombre des festivités encore à l'affiche, du cinéma. On aura l'occasion de voir, entre autres, «La ville et les chiens» de Francisco Lombardi, lundi 23 à 18 h au CAC Voltaire «Désirée», de Herman Rivera et «Ni avec Dieu, ni avec le Diable», de Nilo Pereira del Mar, seront projetés mercredi 25 à 20 h dans les locaux du Cepia, au Petit-Lancy. De la musique enfin, avec deux représentations du groupe «Peru Inka» à Ballexert, vendredi 27 et samedi 28 à 16 h: cet ensemble a obtenu, en 1988, le premier prix au Festival mondial du folklore à Istanbul.

C'est l'Union latine qui a décidé de l'organisation de cette manifestation, qui se déroulera ensuite à Lausanne. Créé à la base pour promouvoir l'usage des langues romanes comme moyens de communication scientifique et technique, l'Union entend promouvoir également l'identité culturelle du monde latin. La semaine péruvienne marque donc le coup d'envoi de toute une série de manifestations du même genre, partout en Europe.

D.Z.

*Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort  
Je ne craindrais aucun mal! Car tu es avec moi*

Monsieur et Madame Jean-Marcel et Monique Lechner-Wiblé;  
Monsieur Laurent Wiblé, Madame Christine Bourven et leur fille Loraine Wiblé;  
Madame Marie-Louise Lechner, Monsieur Patrick Lamon et leurs filles Diane et Silvana Lamon;  
Monsieur et Madame Edmond et Anne Charbonnaz-Lechner et leurs fils Pierre et Louis;  
Monsieur et Madame Olivier Lechner;  
Madame Elisabeth Lechner;  
les descendants de feu Monsieur et Madame Willy Waigel-Pittard;  
Monsieur et Madame Ernest Vuadens-Pittard et famille;  
Monsieur le pasteur et Madame Henri Coste-Pittard et famille;  
Monsieur et Madame Willy Tanner-Gallay et famille;  
les descendants de feu Monsieur et Madame Marc Cougnard-Nicodet;  
les descendants de feu Monsieur le pasteur et de Madame Charles Cougnard-Viridet;  
Madame Dr Suzanne Lamarche et famille, à Montpellier;  
Madame Odette André et famille, à Florac;  
les familles parentes, alliées et amies, à Genève et en France,

ont le chagrin de faire part du décès de

### Mademoiselle Renée GAILLARD

leur chère tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 89<sup>e</sup> année, le mercredi 18 avril 1990.

Le culte aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges où la défunte repose, le lundi 23 avril 1990 à 10 h.

Domicile: J. et M. Lechner, 11, chemin des Flombards, 1224 Chêne-Bougeries.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### LA DIRECTION, LE PERSONNEL ET LES RETRAITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE Siège de Genève

ont le pénible devoir et le profond regret de faire part du décès de

### Monsieur Albert-H. BABBAZ

Ils garderont un souvenir ému et reconnaissant de cet ancien collègue retraité.

La Société Nautique de Genève et son Cercle de la Voile ont le profond regret de faire part du décès de

### Monsieur Claude WEBER

membre fidèle.

Le Président du Cercle de la Voile:  
M. Gruner

Le Président central:  
G. Devaud

## JOURNAL DE GENÈVE

Les avis mortuaires et avis de naissances, ainsi que les communiqués tardifs peuvent être remis à la rédaction du Journal de Genève, 5-7, rue Général-Dufour, la veille de parution jusqu'à 19 h. dernier délai.

## HOMMAGE

# L'Institut Jaques-Dalcroze en deuil: Marguerite Croptier n'est plus

Lorsqu'Emile Jaques-Dalcroze mourut, en 1950, âgé de 85 ans, il avait déjà confié la responsabilité et l'animation de son Institut à un groupe de disciples, ceux-là mêmes qui allaient assurer la survie et le renouveau de sa méthode. Dans ce groupe, Marguerite Croptier a tenu un rôle particulièrement important. Si elle était, comme les autres, une adepte de la rythmique depuis ses débuts, si elle avait aussi acquis du métier, une grande expérience de la musique et de la pédagogie, elle promettait en outre d'accomplir d'autres services, de ceux que les artistes ne sont en général pas prêts à rendre. Marguerite Croptier savait passer quand il le fallait de la musique à l'administration.

Elle fut pendant vingt ans, et jusqu'en 1968, une grande directrice. Elle consacrait à l'Institut jusqu'à ses soirées. Malgré les fatigues de sa

double carrière, puisqu'elle ne cessa jamais d'enseigner, elle montrait un caractère sociable et gai, un fort esprit d'entreprise et une solide confiance en ses projets. C'est elle qui donna l'exemple de la décentralisation, en créant un foyer de la rythmique à Tremblay. Elle fit connaître la méthode Jaques-Dalcroze à l'étranger, et on se souvient encore, à l'Institut, du récit de ses voyages en Hongrie, en Amérique du Sud, en France, ailleurs encore.

Nous tenons à souligner la générosité qu'impliquait une telle carrière, alors que l'Institut n'était pas subventionné comme il le fut depuis, et que la directrice se consacrait entièrement, sans grands moyens financiers, à l'idéal de sa vie.

Dominique Porte

## AGRESSION

# Un homme se réfugie dans une mission diplomatique pour échapper à la police

(FC). - Un Philippin, né en 1953, huissier, domicilié à Manille, interpellé pour un contrôle d'identité, a essayé de prendre la fuite et s'est réfugié dans l'enceinte de la mission philippine. Lors de son interpellation, il s'est présenté sous une fausse identité, mais légitimée par les Philip-

pines. De plus il a fait venir une personne afin qu'elle trouve un emploi à Genève et s'est fait rétrocéder une partie du salaire. Un mandat d'amener lui a été décerné pour faux certificats et titres étrangers et opposition aux actes de l'autorité.